



Erreurs d'arbitrages « Injustice pour tous ! » ou presque...

Le malaise arbitrale n'est que **le fruit du système en place au sein du football professionnel français**, système cultivant le mélange des genre où présidents de clubs et dirigeants du football professionnel sont parfois les mêmes et **dont les arbitres sont devenus les nouveaux otages.**

Les erreurs d'arbitrage ne pourront être reconnues comme un aléa normal du football que le jour où **on établira une distinction claire et pertinente entre les erreurs bénignes et les erreurs les plus graves** qui peuvent à elles-seules fausser le score final d'un match, et par contre-coup le championnat. D'autant plus quand une qualification en Coupe d'Europe ou une relégation peuvent **se jouer à un ou deux points près, voire au goal average...**



Notre réflexion **rejette en bloc la fameuse théorie des « erreurs qui s'équilibrent sur la saison »** qui défend l'idée selon laquelle toutes les erreurs préjudiciables à chacune des équipes sont toujours compensées en cours de saison par autant d'erreurs qui lui sont à l'inverse profitables. Théorie plutôt discutable qui pense réparer l'injustice en la laissant se généraliser. **« Injustice pour tous » comme nouvelle devise de l'arbitrage, il fallait oser !**



Notre réflexion nous amènerait plutôt à considérer qu'**une même erreur d'arbitrage procède de tellement de variables qu'elle ne peut matériellement pas avoir la même incidence d'un match à l'autre ou d'une équipe à l'autre.** Tout est différent selon l'autorité naturelle de l'arbitre, selon le moment du match où l'erreur est commise, selon que l'équipe joue la tête du championnat ou lutte contre la relégation, selon que l'équipe possède ou non dans ses rangs l'un des meilleurs tireurs de coups-francs de la planète et parfois même, **selon que son président siège ou non au conseil d'administration de la LFP ou dans l'une de ses commissions...**

Le mal qui ronge l'arbitrage tient donc de **son incapacité à apporter aux clubs et aux supporters la garantie de son indépendance et de sa liberté de jugement.** Malheureusement, **le goût de certains présidents de clubs pour le cumul des pouvoirs** n'est sans doute pas étranger au doute et à la suspicion qui planent de plus en plus sur l'équité des compétitions et de leur arbitrage.

Il ne reste aujourd'hui qu'à déplorer d'avoir trop longtemps limité le débat de l'arbitrage à sa seule dimension technique, et que **cet aveuglement ait fini par occulter l'origine réelle du problème ;** et qu'à l'heure où l'arbitrage a plus que jamais besoin de transparence et de justice, **les appétits personnels priment toujours sur l'intérêt commun.**